DIAL 3378

La défense des semences en Amérique latine : Perspectives et défis

Javier Carrera

lundi 4 juillet 2016, mis en ligne par Dial

Nous consacrons les trois premiers textes de ce numéro de juillet à la question des semences, à la fois enjeu central pour le maintien de pratiques agricoles autonomes et objet d'assauts de la part des multinationales de l'agrobusiness pour qui elles représentent une opportunité très intéressante de profit. L'auteur, Javier Carrera, est membre du Réseau de gardiens des semences de l'Équateur. Son texte a été publié dans le numéro 512 (avril 2016) de la revue América Latina en Movimiento *intitulé « Sur les chemins de la souveraineté alimentaire ».*

En 1999, la FAO a déclaré dans l'un de ses rapports [1] que l'humanité avait perdu, au cours du vingtième siècle, 75% de ses ressources phytogénétiques – c'est-à-dire des semences héritées de nos ancêtres.

Les semences agricoles sont toujours le résultat de longs processus d'adaptation. Prenons le cas du maïs : la nécessité et le goût ont fait que, au Mexique, il y a des dizaines de milliers d'année, des paysans ont placé leur espoir dans une herbe sauvage, le téosinte, qui poussait dans cette région. Il s'agissait d'une plante à plusieurs tiges, à l'extrémité de laquelle il y avait un chapelet de petits grains, chaque grain étant recouvert de son écorce ou enveloppe, comme pour le blé ou l'avoine. Une mutation se produit parfois : tout l'épi est recouvert d'une seule enveloppe, ce qui facilite l'extraction du grain. Ces paysans commencèrent à semer uniquement les grains des plantes qui avaient présenté cette mutation. Au fil du temps, ils sélectionnèrent des grains de plus en plus gros, ils découvrirent une nouvelle mutation qui doublait la rangée de grains, puis une autre qui la doublait à nouveau de deux à quatre, puis de quatre à huit et une autre par huit et plus encore. Après beaucoup de temps, ces mutations se sont stabilisées. Une nouvelle espèce était née : le maïs.

Dans chaque petite vallée les agriculteurs ont adapté la plante aux conditions locales du sol, du climat, des organismes nuisibles, processus qui peut prendre quelques années ou plusieurs décennies. Ainsi ont surgi de nouvelles variétés de maïs. À l'arrivée des Européens existaient dans les Amériques des milliers de variétés, adaptées aux différentes conditions géographiques.

Des processus similaires ont eu lieu pour la création de toutes les espèces et les variétés dont nous avons hérité : les pommes dans le Kazakhstan ; les agrumes et le riz dans le Sud-Est asiatique ; le café en Éthiopie ; le blé, l'orge et l'avoine en Mésopotamie ; le chou en Europe ; la vigne et l'olivier dans la région méditerranéenne, etc. Une diversité agricole impressionnante, fruit du travail de millions de petits agriculteurs, au cours de milliers d'années.

Durant les derniers siècles, la science moderne n'a pas été capable d'ajouter une seule espèce nouvelle à l'offre mondiale. Cela est dû principalement au fait que l'évolution des cultures est le résultat d'une immense loterie : la mutation génétique utile suivante peut apparaître sur une seule plante, parmi des millions. C'est la raison pour laquelle aucune institution, aucune équipe de scientifiques, aucun budget étatique ou privé ne peuvent remplacer le travail de millions de paysans qui, chaque année, sélectionnent

continuellement leurs semences.

En outre, l'évolution des plantes agricoles doit se faire dans des conditions naturelles, à la campagne, et non dans les conditions artificielles des laboratoires et des champs d'expérimentation des instituts de recherche. Elle doit s'opérer aussi dans un contexte social, au sein d'une société qui recrée constamment sa culture alimentaire sur la base des conditions locales, à la recherche constante d'un équilibre entre qualité et efficacité dans la production.

L'agriculture industrielle

Telle était la situation au niveau mondial jusqu'au décollage de l'agriculture industrielle durant les années soixante du siècle dernier. En quelques années, des millions de paysans ont cessé de sélectionner et de conserver leurs semences. La qualité des cultures, qui dépendait de la gestion paysanne des semences et des sols, en est venue à dépendre des semences hybrides et des pesticides.

Quand dans une région les paysans abandonnent leurs semences pour des semences hybrides, il n'y a plus de retour en arrière possible : l'érosion génétique fait disparaître en quelques années les variétés adaptées aux conditions locales, réduisant dangereusement la capacité de créer de nouvelles variétés résistantes et productives, générant une dépendance totale aux semences contrôlées par l'industrie et aux pesticides associés.

À la fin du vingtième siècle, plusieurs entreprises qui tiraient profit de cette situation ont initié un processus de monopolisation du secteur et amorcèrent une nouvelle étape du processus avec l'introduction de cultures transgéniques. Leurs noms sont connus : Monsanto, Syngenta, Bayer, Novartis, Dupont, Seminis. Leur domination du marché des semences est consolidée, ce qui représente un énorme risque pour l'humanité dans son ensemble. Dans une période de changement climatique et de raréfaction du pétrole, l'érosion génétique, l'incapacité de créer de nouvelles variétés adaptées localement, la dépendance vis-à-vis de semences qui requiert l'apport des combustibles fossiles auront des effets importants sur la perte de productivité, la faim et la pauvreté dans les prochaines décennies. Les semences sont un facteur essentiel tant pour le bien-être que pour la survie des générations futures.

Actuellement les menaces les plus graves qui pèsent sur la biodiversité agricole sont :

1.- La pollution génétique : l'introduction massive de cultures génétiquement modifiées affecte de manière irrémédiable la richesse génétique locale dans différents pays d'Amérique latine. Le continent participe malgré lui à une expérimentation à grande échelle. En réalité, nous ne savons pas quelles seront les conséquences à long terme de la pollution génétique sur les cultures. Cependant les répercussions sociales, économiques, écologiques, en termes de souveraineté alimentaire et d'érosion génétique sont déjà incalculables.

2.- L'érosion génétique avec fondement légal : La majorité des pays qui ont signé le traité international UPOV 91 [2] et même ceux qui ne l'ont pas fait, sont à différentes étapes de promulgation de lois qui régissent la production et la circulation des semences sur leurs territoires. Ces lois sont pratiquement des copies conformes, elles poursuivent les mêmes objectifs, avec des outils similaires. Sous prétexte de protéger les semences des maladies et d'améliorer la qualité des cultures – deux allégations qui n'ont pas de justification scientifique –, on instaure des systèmes nationaux de contrôle qui n'autorisent que la circulation de semences certifiées figurant dans le catalogue national. La France, l'un des premiers pays à appliquer avec rigueur ce contrôle est un exemple des conséquences qui en découlent : presque100% des semences enregistrées dans son catalogue national sont des hybrides industriels ; les grandes entreprises ne respectent pas ces régulations mais celles-ci s'appliquent rigoureusement aux associations qui produisent des semences libres et ancestrales, ce qui génère des procès coûteux auxquels les petits producteurs ne peuvent pas faire face. Un autre exemple est celui de la Colombie où la police a saisi des camions qui voyageaient sans autorisation spéciale et transportaient des produits qui pourraient être utilisés comme semences, comme des grains de riz entiers ; elle a infligé une amende aux transporteurs et enterré les grains dans les décharges municipales.

3.- L’érosion génétique résultant de la globalisation alimentaire. Sa cause la plus importante est probablement la méconnaissance des populations qui ont adopté un régime alimentaire globalisé dans lequel même les légumes biologiques suivent le modèle européen / états-unien et rivalisent avec les produits locaux.

Les défis agroécologiques

Mais, et c’est là peut-être où réside l’espoir, on assiste en Amérique latine à une revalorisation des cuisines traditionnelles, pour des raisons qui incluent, d’une part, la gastronomie touristique et, d’autre part, la prise de conscience chez les populations de ce que les régimes alimentaires nationaux sont les plus adaptés pour leur santé. L’agroécologie est en train de gagner du terrain sur le continent et va sûrement continuer à s’étendre. Cela crée les conditions idéales pour encourager, dans chaque pays, la consommation de la production des cultures ancestrales et, sur cette base, pour remettre au goût du jour les semences transmises en héritage, libres et locales.

Le succès de cette stratégie dépendra de la capacité d’articulation et de durabilité économique des acteurs qui soutiennent la biodiversité agricole durant cette étape initiale. L’Amérique latine a une tradition de plusieurs décennies de lutte sociale et politique dans ce domaine, en lien avec diverses organisations au niveau national et continental. Grâce à leur travail, la question des semences est devenu un thème important et suscite des réactions très positives dans l’opinion publique. Mais ce travail, même s’il a freiné l’expansion du monopole phytogénétique sur plusieurs fronts, n’a pas réussi à assurer l’autoapprovisionnement des semences au niveau local, raison pour laquelle l’érosion génétique se poursuit. C’est le défi qu’essaient de relever maintenant les réseaux de gardiens des semences qui existent ou se constituent dans chacun des pays du continent. Ce sont des groupes de citoyens, de producteurs et de productrices de semences qui s’organisent pour relever ensemble le défi de produire des semences biologiques, dans les difficiles conditions actuelles.

En Europe, diverses associations du même type, consolidées, ont réussi à subsister et même à mener des batailles juridiques contre les corporations et leurs alliés étatiques. Aux États-Unis, en dépit des réglementations, existe un vrai foisonnement de réseaux, de micro-entreprises familiales et d’associations qui remportent d’énormes succès, non seulement pour la sauvegarde de la biodiversité agricole mais aussi pour la création de nouvelles variétés de cultures.

La situation en Amérique latine est critique. Il y a des cas encourageants, comme celui de l’entreprise paysanne Bionatur dans le sud du Brésil ; mais, de façon générale, on manque de stratégies autonomes et durables pour la sauvegarde et la promotion des semences.

C’est dans ce contexte que travaillent les réseaux mentionnés plus haut. Ceux qui se sont regroupés au sein du réseau en formation Semences de liberté connaissent des succès impressionnants et ont de nombreuses expériences à partager : au Mexique, la campagne *Sin Maíz no hay País* [« Sans maïs pas de pays » [3] ; au Guatemala, les processus de commercialisation de semences paysannes ; au Costa Rica, la déclaration de 70% de départements libres de transgéniques ; en Équateur et en Colombie, la préservation de plus de 3 000 variétés de semences par le Réseau des gardiens des semences ; au Pérou, la reprise du Festival de Huatunakuy ; au Chili, la création de la coopérative des producteurs Semilla Austral sont quelques exemples. Responsables d’une des plus grandes diversités agricoles du monde, sans soutien économique, avec peu de connaissances sur comment pérenniser leurs pratiques, et en dépit de lois souvent contraires à leurs efforts, les gardiennes et gardiens des semences travaillent chaque jour pour offrir aux populations des semences libres et biologiques, fruits d’un héritage ancestral.

– Dial – Diffusion de l’information sur l’Amérique latine – D 3378.
– Traduction de Françoise Couëdel pour Dial.

– Source (espagnol) : *América Latina en Movimiento*, n° 512, avril 2016, p. 12-14.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'auteur, la traductrice, la source française (Dial - www.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] FAO (1999), *Women : Users, Preservers and Managers of Agrobiodiversity*, Roma, FAO.

[2] « L'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) est une organisation intergouvernementale ayant son siège à Genève. L'UPOV a été établie par la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales. La Convention a été adoptée lors d'une conférence diplomatique à Paris, en 1961. Elle est entrée en vigueur en 1968, après avoir été ratifiée par la Grande-Bretagne, les Pays-Bas et l'Allemagne. Elle a ensuite été révisée en 1972, 1978 et 1991. L'objectif de cette Convention est d'étendre le droit à la propriété intellectuelle pour protéger les obtentions végétales et favoriser le développement de nouvelles variétés végétales. La Convention de 1991 renforce drastiquement les droits des sélectionneurs, au détriment de ceux des paysans et des paysannes. La révision de l'UPOV de 1991 interdit en effet l'échange de semences protégées et de matériel de reproduction entre agriculteurs et agricultrices. Au même titre, la reproduction par matériel de multiplication est prohibée (arbres fruitiers, baies, légumes). Les États membres peuvent autoriser la reproduction de semences, dans une certaine mesure et à titre exceptionnel. Dans tous les cas, les semences ne peuvent être reproduites que sur les terres de leur ferme d'origine. » Texte emprunté au site de la Déclaration de Berne – NdT.

[3] La campagne *Sin Maíz no hay País* est née en 2007, à l'initiative de plus de 300 organisations qui exigeaient du gouvernement une politique de sauvegarde de la paysannerie mexicaine. Elle faisait suite à la crise de la tortilla qui a mobilisé des milliers de Mexicains qui dénonçaient la hausse des prix du maïs et une importation massive en provenance des États-Unis – NdT.